



**LES 64 ANS, LES 43 ANNUITÉS, C'EST TOUJOURS NON !
ON CONTINUE JUSQU'À L'ABROGATION !**

Les « 100 jours d'apaisement » proclamés par le président Macron après la promulgation précipitée de la loi réformant les retraites sont un échec : selon un sondage Elabe du 4 mai, pour 60 % des Français, dont 69 % des actifs, la mobilisation contre la réforme des retraites « doit continuer ».

Dans l'Aisne comme dans tout le pays, le 1^{er} mai a vu une mobilisation historique, avec des milliers de manifestants à Château-Thierry, Laon, Saint Quentin et Soissons. Depuis le 15 avril, pas un déplacement présidentiel ou ministériel ne peut avoir lieu sans que ne se manifeste la colère de la population, comme cela a été le cas le 11 mai, à Laon, lors de la venue du ministre du Travail Olivier Dussopt venu présenter l'expérimentation du RSA « nouvelle formule ».

Face aux tentatives du gouvernement de passer à autre chose, l'unité syndicale sur l'exigence d'abrogation de la réforme reste intacte. Personne n'est dupe, en effet, des promesses du président Macron en matière de pouvoir d'achat, d'autant qu'il s'est félicité le 15 mai, à l'occasion du sommet « Choose France » regroupant 200 patrons de multinationales étrangères à Versailles, d'avoir « baissé le coût du travail ».

À l'approche de la présentation à l'Assemblée nationale du projet de loi d'abrogation des 64 ans, le gouvernement pris de panique multiplie les manœuvres pour, une fois de plus, empêcher le vote. Par ailleurs, les décrets d'application de la loi ne sont toujours pas publiés.

DANS CES CONDITIONS, POUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L' AISNE, IL NE PEUT ÊTRE QUESTION DE « TOURNER LA PAGE ». AU CONTRAIRE, ELLES APPELLENT LES SALARIÉS DU PUBLIC ET DU PRIVÉ, LES JEUNES, LES RETRAITES À SE METTRE EN GRÈVE ET À SE MOBILISER MASSIVEMENT LE 6 JUIN PROCHAIN. ELLES APPELLENT LES SALARIÉS À CONTINUER À SE RÉUNIR SUR LEURS LIEUX DE TRAVAIL POUR DÉCIDER DES MOYENS DE POURSUIVRE LA MOBILISATION, Y COMPRIS PAR LA GRÈVE POUR BLOQUER LE PAYS, JUSQU'À L'ABROGATION.

**6
JUIN**

CHÂTEAU-THIERRY – occupation du rond-point place Paul Doumer à partir **11H00**, manifestation à **17H00** au départ de la place Paul Doumer ;

LAON – à **10H00**, manifestation au départ de la place des droits de l'Homme ;

SAINT-QUENTIN – **15H00**, barrage filtrant place du 8 octobre puis manifestation (départ à **16h00**) ;

SOISSONS – **7H00 – 16H00**, barrage filtrant au rond-point de l'Archer ; **16H00** manifestation au départ du rond-point.